

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°22/2021

Séance Ordinaire du 28 avril 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un le vingt-huit avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : RAMOS José

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, ROUSSEAU Charline, BRUNET François

Procuration : STEPPE Virginie à HAMMOUDA Jeanine

Absents : /

Date de la convocation :

21 avril 2021

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

OBJET : LOCATION DE LA MAISON DE VILLAGE SISE 13 BOULEVARD NATIONAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur SANCHEZ Pierre a manifesté son intérêt pour cette location.

Les conditions proposées sont les suivantes : occupation des lieux par Monsieur SANCHEZ Pierre à partir du 15 mars 2021 à raison de 500 € par mois. Monsieur le Maire demande l'avis de l'Assemblée pour la location de ce bien communal.

Le Conseil Municipal,

Oùï les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la location à Monsieur SANCHEZ Pierre de la maison de village ci-dessus mentionnée, pour un loyer mensuel de 500 €, à compter du 15 mars 2021, payable auprès du Trésor public de Rivesaltes ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,

Alain DARIO

